

# Un PLU voté dans un déni complet de démocratie



**Le PLU de Juvisy n'a pas été publié avant le vote. Il n'a été ni présenté ni débattu en Conseil Municipal, alors qu'il a été entièrement construit et rédigé par les services de Juvisy sous la direction du Maire.** Il a été voté au Conseil Territorial de l'ex-EPT12, désormais Grand-Orly-Bièvre-Seine. L'**AJUV**, qui n'a pas cessé d'intervenir à toutes les étapes, vous informe.

Le vote du PLU de Juvisy a été inscrit à l'ordre du jour du **Conseil territorial du Grand-Orly-Bièvre-Seine du 26 septembre 2016**. Le document, de plusieurs centaines de pages, n'a été communiqué aux élus de ce conseil que le vendredi pour un Conseil se tenant le lundi. Son examen était dès lors impossible.

L'**AJUV** s'est dès lors fortement mobilisée. Elle a rédigé une lettre destinée au Président du Conseil territorial où elle lui demandait de retirer la délibération concernant le PLU de Juvisy. En effet, **ce document n'était pas consultable par les Juvisiens** (il n'est devenu public que le lendemain du vote) **et il n'avait pas été au moins présenté et débattu en Conseil municipal**. Vu les délais très brefs, le Président du Conseil territorial n'a pas souhaité retirer cette délibération, qui a donné lieu le 26 septembre à **un très vif débat (une heure de discussion sur le seul cas juvisien)**. En effet, trois membres de l'**AJUV** s'étaient rendus disponibles pour distribuer notre lettre aux membres du Conseil avant qu'ils siègent.

Le Maire de Juvisy, lors de ce Conseil, s'est montré très véhément et a argué d'une « urgence » à voter ce texte. Le PLU a été finalement mis au vote et a été adopté, toute une partie des élus s'abstenant ou ne prenant pas part au vote.

**Le jeudi 29 septembre, enfin, au Conseil municipal de Juvisy, le Maire a annoncé que serait votée une simple motion de soutien au PLU, qui n'avait toujours pas été présenté.** Devant son refus de réellement soumettre ce projet à un débat, trois élus (Sylvie Clerc, Nicolas Gonnot et Étienne Chaufour) ont quitté le Conseil. La presse locale a rendu compte de ce que l'**AJUV** dénonce comme un déni de démocratie.

**Le PLU a donc été adopté par l'EPT12 sans jamais avoir été soumis à l'approbation des représentants directs des Juvisiens et ce, du fait du refus catégorique du maire de Juvisy.** Il est inacceptable qu'un document aussi important, qui engage l'avenir

de notre ville pour plus d'une décennie, soit ainsi rédigé et voté à la va-vite, en catimini, alors que les 400 pages renseignées par les habitants lors de l'enquête publique montraient tout l'intérêt que les Juvisiens portent à cette question.

L'**AJUV** mène actuellement une analyse fine de ce PLU et elle vous rendra compte prochainement, par différents moyens, du résultat de ses travaux.